

Groupement des propriétaires de bateaux « LE BOAT »

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ANNUELLE DU DIMANCHE 2 FÉVRIER 2020 À PÉCHABOU (PRÈS TOULOUSE)

Animateur : Jean Larroque

Organisateurs autochtones : Jean Larroque et Huguette Bisiaux-Larroque

 = Intervention d'un propriétaire

1. Accueil des participants

Participants : 17 bateaux représentés sur les 61 du GPLB, soit, alphabétiquement :

-  BAIER Jacques & - Janine
-  BALEUX Christiane & Jill
-  BILLET Gérard & - Arnaud
-  CHATENET José et – Josselyne
-  CHOWANSKI Alain
-  CREUSOT Christian & - Véronique
-  DIEBOLT Roger
-  DORMOIS Vincent
-  DUFAY Raphaël & - Cladie
-  JOURNAUX Dominique & - Claudie
-  LARROQUE Jean & BISIAUX-LARROQUE Huguette
-  RAINJONNEAU Gérard & - Geneviève
-  ROBINSON Fred & - Lesley
-  SACOTTE Eric
-  SAVEL Pierre-Eric & - Jeanine
-  SOCOLOVERT Jacques & - Corinne
-  VANDERWILT Philippe & - Marie-Anne

Invitées : Chloé TEP et Isabelle PUJOL («Le Boat»)

2. Accueil de Madame le Maire

Pour des questions juridico-administratives dues à la période des élections, Mme le Maire de Péchabou a décliné son invitation en dernière minute et prie l'assemblée de bien vouloir l'excuser.

3. Introduction et tour de table

Jean Larroque salue les participants et les remercie de leur présence. Il excuse l'absence de dernière minute d'André Lafond, retenu par un problème de santé et des époux Grand, touchés par un deuil familial.

Jean Larroque rappelle qu'avec MM. Lafond et Besson, ils ont créé le GPLB en 2016. Chaque membre se présente brièvement. Jean salue l'arrivée de Chloé Tep et Isabelle Pujol. La première reste affectée au marketing et cède sa place « propriétaires » à Isabelle Pujol, qui connaît très bien «Le Boat» depuis 1991 ainsi que presque toutes les voies fluviales et les bases. Elle va s'occuper des propriétaires et du service des réservations. Elle sera désormais notre interlocutrice.

Quant à M. Molina, il reste affecté aux ventes de bateaux et prolongations de contrats.

4. Nomination du secrétaire de séance

Jacques Baier se porte candidat à cette fonction. **Sans rival(e), il est élu tacitement.**

5. Présentation de « *Le Boat* » et Questions

Chloé présente **quelques chiffres** sur « *Le Boat* » :

En vrac, 36 bases en Europe et 2 au Canada. 950 bateaux. 2400 vélos. ~100 propriétaires en gestion-location. Plus de 300 employés. 8080 km de voies navigables desservies par la Compagnie. 30% des réservations sur le Canal du Midi. 44 modèles de bateaux, dont 148 *Horizon* en 2020.

Entretien – rénovation des bateaux

Les *Mystiques* et *Royal Mystique* seront entièrement rajeunis : Rideaux, tissus d'ameublement, revêtements de sol, inventaire de cuisine, cuisinières et réfrigérateurs si nécessaire.

La conversion des 22 *Visions* faite en 2019 ayant donné satisfaction, elle sera étendue en priorité pour la saison 2020 à toute la flotte *Vision* : L'électronique avancée, moteurs, propulseurs, systèmes de navigation, arbres d'hélice et gouvernails seront remplacés. Investissement 7 M€.

- ✚ Christiane Baleux demande à quand le tour des Magnifiques. Isabelle Pujol répond que le programme de rénovation a déjà commencé avec les *Vision*, *Mystique* et *Royal Mystique*. Celui des autres bateaux viendra éventuellement plus tard.

Forfait de préparation

Il passe à 175€ à cause de l'augmentation des coûts, mais reste à 90€ pour les courts séjours (4~5 jours).

- ✚ A ce propos particulièrement, Jean Larroque se plaint des **informations aléatoires** de « *Le Boat* » au GPLB. Chloé répond qu'elle transfère au fur et à mesure les informations qu'elle reçoit.
- ✚ P.-E. Savel veut savoir qui est le supérieur hiérarchique de Chloé. Elle répond que ça change selon les sujets.

Carburant.

Chloé n'en connaît pas encore le prix. Elle sait que les bases galèrent avec la facturation du gasoil aux propriétaires, surtout avec du personnel vacataire. Le système de calcul reste pourtant inchangé. Chloé promet de développer l'information aux bases à ce sujet.

Événements « *Le Boat* »

« *Le Boat* » veut renforcer sa présence sur les salons et les shows. 4 événements sont prévus en 2020 à Düsseldorf, Marseillan, St-Jean-de-Losne, et sur la Tamise.

Récapitulatif et commentaires sur les **événements « *Le Boat* » 2019**. 5 bateaux ont pu être vendus.

Actuellement **93 propriétaires**. Tirage au sort pour le 100^e propriétaire. Une croisière Yachts ou des vols pour le Canada sont à gagner.

En cas de recommandation d'un client potentiel encore inconnu de « *Le Boat* », suivi d'une vente, le « recommandeur » reçoit 1 % de commission sur le prix du bateau + 15 % sur une croisière.

Prolongation des contrats

Des prolongations sont possibles, mais au **cas par cas** en fonction de l'âge et de l'intérêt du bateau. M. Molina examine les demandes avec le responsable de la flotte. On peut le contacter directement.

Si on ne **prolonge pas** le contrat à l'échéance, il faut le dire suffisamment à l'avance pour que M Romuald Leblanc, à St-Jean-de-Losne puisse faciliter la recherche d'un acquéreur. Romuald Leblanc prend 7 % de commission sur la vente, les autres courtiers prennent 10%.

La situation et les contrats des anciens bateaux achetés d'occasion est différente de celle des *Horizon*.

Safran des *Horizon*

Delphia refuse **d'assumer sa garantie** et prétend qu'il n'est pas possible de modifier les bateaux maintenant. La sécurité n'est pas compromise. En cas de construction de nouveaux bateaux, «*Le Boat*» devra modifier le cahier des charges.

En cas de récupération de son propre bateau, le propriétaire pourra demander à «*Le Boat*» de faire la modification avant remise.

- ✚ Jean Larroque trouve discourtois qu'il n'y ait pas eu de suite à la réunion technique de février entre MM. Escobar, Féo, Molina, Mme Tep, MM. Larroque, Diebolt et Dormois., alors qu'un grand travail d'analyse avait été fait par des propriétaires éclairés, et qu'une solution de réparation peu coûteuse avait été proposée.

FAST

Les propriétaires auraient déjà dû recevoir le résultat **après l'hivernage (WiMa)**. Retard dans la digitalisation. Chloé les promet cependant avant le début de la saison. Le nouveau système est très performant, mais compliqué. L'année dernière, la catastrophe de Trèbes a perturbé passablement de plannings d'entretien des bateaux.

- ✚ Plusieurs propriétaires critiquent **le chef de base de Port Cassafières** qui est à la limite du « dangereux », selon certains, mais à tout le moins, fort peu agréable avec les propriétaires et autres clients.

Nouveaux contrats

Des **conditions pour nouveaux contrats de gestion**, beaucoup plus avantageuses que celles que nous avons signées, sont proposées par «*Le Boat*» à grand renfort de publicité. Le but en est d'aider les marchés allemands et UK qui ne récupèrent pas la TVA et de pallier au problème de financement pour les Français.

A notre demande de compensation (par exemple une année de navigation en plus), Chloé Tep répond qu'il n'y en aura pas par rapport aux anciens contrats. La signature est définitive. En cas d'achat d'un bateau neuf, par contre, les nouvelles conditions s'appliqueront.

- ✚ J. Larroque dénonce une modification unilatérale des contrats sur certains points (p. ex : Canada) alors que d'autres points restent inflexibles.
- ✚ C. Baleux prend l'exemple de la prolongation des contrats, où il pourrait y avoir plus de flexibilité.

Procédure de fin de contrat

«*Le Boat*» y travaille et on va essayer de l'avoir cette année. La mission est plus difficile que prévue.

Chloé Tep accepterait volontiers des propositions du GPLB, à ce sujet.

Prolongation des contrats moyennant 15'000 €

Il s'agit d'un forfait pour la remise en état des bateaux.

- ✚ Eric Sacotte est surpris par cette clause qu'il avait d'ailleurs âprement renégociée à la signature de son contrat. En effet, si le contrat prévoit l'entretien des bateaux, il n'y a donc rien de plus à payer.

Chloé Tep précise que ce montant ou un montant inférieur ne seront facturés qu'au besoin. (Selon l'état du bateau)

- ✚ P.-E. Savel demande quelles perspectives sont envisagées par «Le Boat» pour les bateaux électriques.

Chloé répond que c'est une bonne question, mais qu'il est trop tôt pour en parler. La tendance générale chez «Le Boat» est de rendre les bateaux plus écologiques. «Le Boat» lance d'ailleurs un appel de suggestions à ses clients.

- ✚ Ch. Creusot rappelle que VNF devrait commencer par installer des bornes pour favoriser le développement des bateaux électriques sur son réseau.

Chloé pense que ça va se développer dans les prochaines années.

Document pour propriétaires : Conditions 2020

Un document mis à jour pour 2020 sera dans les boîtes mail avant le début de saison. Les bases seront également informées.

Relations «Le Boat» ⇔ Propriétaires : Qui fait quoi.

Pour toutes questions générales : Isabelle Pujol qui transfèrera au spécialiste si nécessaire.

Pour les événements «Le Boat» : Chloé Tep

Pour les prolongations de contrats : Fred Molina.

Compte rendus des réunions «Le Boat» GPLB.

Le GPLB souhaite que les réunions techniques entre «Le Boat» et le GPLB fassent l'objet d'un résumé écrit.

Questions sur la partie « restitution » du contrat.

Les articles contractuels concernant cette étape importante de la vie des contrats donnent lieu à des interprétations divergentes. Chloé va développer cette question et y répondre.

Le mot « inspectera » de l'art. 10 (a) signifie qu'il faut s'y prendre assez vite pour convenir d'un état des lieux entre «Le Boat» et le propriétaire.

Concernant le point 10c) il s'agit juste d'une location de place de port entre la fin du contrat et la revente du bateau par son propriétaire.

Owners regatta

Un Open day «Le Boat» aura lieu le 28 mars à Marseillan.

Pour animer le convoyage de retour des bateaux, Chloé organisera une régata entre propriétaires.

* * *

Chloé Tep et Isabelle Pujol sont remerciées pour leur intervention. Elles quittent la réunion.

6. Approbation du CR 2019 à La Rochelle

Personne n'en demandant lecture ou modification, **il est approuvé à l'unanimité.**

7. Avenir du GPLB

La discussion à venir devra déterminer s'il faut maintenir ou dissoudre le GPLB. Il a obtenu quelques avancées en faveur des propriétaires, depuis sa création, mais il s'essouffle un peu. Les adhérents au GPLB sont assez peu participatifs et le CoPil s'est demandé si le GPLB répond toujours à un besoin. Le compte Gmail créé l'an dernier n'a pas apporté plus d'interactions et son exploitation doit être améliorée. Il serait souhaitable d'augmenter la participation aux réunions,

d'annoncer systématiquement ses réservations pour le planning des croisières et de prendre le temps de faire un rapport de croisière au retour, pour informer les autres membres du GPLB.

- ✚ Ph. Vanderwilt est d'avis de le maintenir, mais de baisser le mouvement de pression sur «*Le Boat*». Il propose d'organiser la réunion de 2022 en Belgique.
- ✚ Ch. Baleux demande combien il y a de propriétaires de bateaux «*Le Boat*» et de membres GPLB ? Jean Larroque montre et commente ses statistiques, décevantes en matière de réactivité.
- ✚ V. Dormois va remanier le blog pour faciliter l'incrémentation d'une base de données indicative des navigations annoncées, même en dernière minute.
- ✚ Geneviève Rainjonneau souhaite une simplification du formulaire pour les rapports de croisières. Vincent en prend note.

A mains-levées l'assemblée décide le maintien du GPLB

8. Remplacement de C. Creusot au CoPil

Quelques candidatures ont bien été murmurées, mais pas officiellement ou présentant des désagrèments importants. Le CoPil a par contre retenu celle de Raphaël Dufay, propriétaire depuis 2018 du Magnifique C N° 466 basé à St-Jean-de-Losne. Raphaël et Cladie Dufay sont domiciliés à 94170 Le Perreux-sur-Marne. Raphaël accepte d'entrer au CoPil en remplacement de Christian.

Raphael Dufay est élu au CoPil à mains levées.

9. Représentant du GPLB auprès de «*Le Boat*»

Jean Larroque demande depuis l'année dernière d'être relevé de sa mission de « Représentant du GPLB » auprès de «*Le Boat*», fonction qu'il occupe depuis la création du GPLB en 2016.

Bien que son contrat de gestion échoie en octobre 2020 et toujours sans garantie qu'il puisse être prolongé, Jacques Baier accepte de relever le défi. Il prévient cependant les membres présents qu'en bon Helvétè, il privilégie le consensus et la négociation aux actions de choc et autres bras de fer.

C'est donc en toute connaissance de cause que l'assemblée élit Jacques Baier à mains levées, comme représentant du GPLB auprès de «*Le Boat*».

Jean Larroque reste membre du CoPil.

10. Statistiques GPLB – Trombinoscope

Après 11 adhésions depuis notre dernière réunion à la Rochelle, le GPLB regroupe aujourd'hui 61 propriétaires, dont 5 anglophones, 4 germanophones et 52 francophones. Trois de nos adhérents sont des citoyens britanniques, 2 américains, 5 belges, 2 allemands, 4 suisses, 1 luxembourgeois et 44 français.

16 bateaux apparaissent encore au trombinoscope. Ces emplacements sont ceux de personnes n'ayant pas souhaité publier leur portrait ou ayant négligé cette demande. Il n'est pas trop tard pour modifier ce dernier chiffre.

11. Questions des membres du GPLB

Chloé vient de répondre à la plupart des questions qui s'affichent à l'écran. On ne va donc pas rouvrir la discussion sur chacune.

- ✚ Josselyne Chatenet a compris dans les propos de Chloé Tep que nous pouvons faire des améliorations sur nos bateaux à nos frais. De l'avis des autres participants, cela ne s'applique qu'après la restitution.

- ✚ A l'impossibilité évoquée par Delphia de sécuriser les safrans des Horizon, Vincent rétorque que le coût de modification serait très faible, comparativement au risque potentiel de frottements et d'impacts latéraux sur les Horizons, notamment en termes de coût horaire de réparation du gelcoat.

Nouveaux contrats

- ✚ Jean Larroque projette ses chiffres qui démontrent une différence de 47'000€ par rapport au même calcul de 2018, en faveur des nouveaux contrats d'achats d'*Horizon* neufs.

Prolongation du contrat

- ✚ Corinne Socolovert s'inquiète du montant de 15'000€ mentionné sur son contrat pour la remise en état du bateau, alors que les nouveaux contrats ne mentionnent que 7'500€.
- ✚ Christiane Baleux demande que le GPLB prenne en charge cette question, quand bien même «*Le Boat*» dit que la question sera réglée au cas par cas.
- ✚ Janine Baier souligne le cas d'Eric Sacotte qui a pu faire baisser ce chiffre de 50%, créant ainsi un précédent que d'autres pourront faire valoir.
- ✚ Jacques Baier informe que «*Le Boat*» est entré en matière pour une prolongation du contrat de 2 ans (éventuellement renouvelable), pour son Calypso acquis d'occasion, mais sans plus aucun revenu. Il juge cette proposition indécente et inacceptable. Il revendra son bateau et quittera «*Le Boat*» si aucun arrangement honnête n'est trouvé. Plusieurs autres propriétaires adhèrent à cette conclusion.
- ✚ Eric Sacotte souhaite que toutes ces questions ouvertes et ces disparités deviennent un sujet phare du GPLB. (Prolongation des contrats des bateaux d'occasion, durée et loyer ; frais de remise à niveau). On doit aussi prévenir «*Le Boat*» que ce problème représente un vrai domino concernant toutes les nouvelles fins de contrats à venir. Plusieurs propriétaires affirment qu'en cas d'insatisfaction sur ces points, ils quitteront «*Le Boat*» dont ils ne seront plus les meilleurs ambassadeurs.
- ✚ José Chatenet préconise de faire modifier le contrat sous forme d'avenant. Gérard Rainjonneau demande qu'on demande plutôt le rajout d'une annexe et non d'un avenant.
- ✚ Jean Larroque propose que l'avantage financier des nouveaux contrats soit compensé sur les anciens, pour une année supplémentaire au moins, avec 50 % du revenu initial.
- ✚ Roger Diebolt demande s'il y a des juristes dans le GPLB qui pourraient appuyer ces négociations.
- ✚ Janine Baier souligne la différence des contrats pour bateaux neufs et d'occasion. Il lui semble difficile de traiter les deux catégories ensemble.
- ✚ José Chatenet relève que les propriétaires d'Horizon ont aussi intérêt à défendre les contrats des bateaux d'occasion.
- ✚ Roger Diebolt accepte de renforcer le CoPil pour ce dossier qui inclut aussi des considérants techniques.

12. Commissions

Commission procédure de remise des bateaux

Roger Diebolt, Gérard Billet, Vincent Dormois et Jean Larroque feront une proposition avant de l'envoyer à «*Le Boat*», comme demandé par Chloé Tep.

- ✚ P.-E. Savel demande comment contrôler qu'un moteur est encore bon et s'il doit être changé ou non.
- ✚ G. Billet répond que la compression du moteur est un indice primordial ; pour les batteries, il y a des testeurs, etc. pour les autres parties.

Toutes ces questions seront prises en compte par la commission ad hoc.

Check-list

Le document mis à disposition par le GPLB est complet mais rébarbatif. Il est pratiquement impossible de le remplir avec le technicien «*Le Boat*» lors du départ.

- ✚ Roger Diebolt conseille de faire le check soi-même avant l'arrivée du technicien et de lui signaler les défauts importants.

Rapport de croisières

Le formulaire à disposition est simple. Il suffit d'y mentionner les points constatés, les satisfaisants et ceux qui le sont moins.

13. Commission « Bateaux & Technique »

Ce point de l'ordre du jour a été traité dans les discussions précédentes.

14. Prochaine réunion du GPLB

Pour respecter le tournus antihoraire appliqué depuis quelques années, c'est dans le cadran EST de l'Hexagone que doit se tenir notre prochaine réunion. En 2019, la ville de Saverne (67 Bas-Rhin) région Grand-Est, avait été évoquée pour notre réunion 2021.

Les dates des 30+31 janvier 2021 sont retenues, sous réserve des disponibilités de la région.

Notre ami Alain Chowanski habite à Achenheim et Jocelyn Grabenstätter à Reichstett, non loin de Strasbourg...

Alain accepte avec plaisir de nous recevoir dans sa région. Il se mettra en contact avec Jocelyn.

La séance est formellement levée mais se poursuit par une agape préparée par Jean Larroque et son épouse, contre une modeste participation à prix coûtant. Ils en sont encore chaleureusement remerciés.

PV accepté par le CoPil

Rappel de notre blog :

gdpleboat.eklablog.com